

# *Le cadre légal*

## *Ordonnance relative au développement de l'investissement :*

Ordonnance n° **01-03** du Awel Joumada Ethania 1422 correspondant au 20 août 2001 relative au développement de l'investissement, JORA : n° 047 du 22-08-2001.

## *Ordonnance relative à la privatisation :*

Ordonnance n° **2001-04** du Awel Joumada Ethania 1422 correspondant au 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques, JORA : n° 047 du 22-08-2001.

## *Ordonnance relative aux zones franches :*

Ordonnance n° **03-02** du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative aux zones franches.

## *Décret exécutif relatif au conseil national de l'investissement (CNI) :*

Décret exécutif n° **2001-281** du 6 Rajab 1422 correspondant au 24 septembre 2001 relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement du conseil national de l'investissement, JORA : n° 055 du 26-09-2001.

## *Décret exécutif relatif à l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) :*

Décret exécutif n° **2001-282** du 6 Rajab 1422 correspondant au 24 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de développement de l'investissement, JORA : n° 055 du 26-09-2001.

## *Décret exécutif relatif au fonds d'appui à l'investissement :*

Décret exécutif n° **02-295** du 8 Rajab 1423 correspondant au 15 septembre 2002 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-107 intitulé « fonds d'appui à l'investissement ».